

L'An deux mille vingt-quatre, le dix-neuf juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vieilles Maisons Sur Joudry s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la Présidence de Monsieur Daniel LEROY, Maire.

Date de la convocation : 12 juillet 2024

Étaient présents : Présents : M. FONTAINE Pascal, Mme CASTEL Claude, M. MESNIL David, – Adjoint et Mme HODEAU Virginie, M. LACOMBE Henri-Jacques, Mme VAQUETTE Anaïs, Mme DE KONING Marieka, M. BRAGUE Robert, Mme HARENG Sylviane – Conseillers Municipaux

Absents excusés : Mme MARCADET Carole, M. JAQUET Pascal, M. TARDIF Sébastien
M. Pascal JAQUET a donné pouvoir au maire M. Daniel LEROY

Secrétaire : Mme DE KONING Marieka

Approbation du compte rendu du conseil du 31 mai 2024

La délibération concernant la prolongation du bail emphytéotique de Valloire est retirée de l'ordre du jour. Le prêt des travaux ayant une échéance en 2045 et le bail en 2047, il n'y a pas lieu de prolonger le bail pour les logements situés au 5-7-9-11 rue du Bourg.

Délib 2024-034 : Approbation de l'avenant n°1 de la convention du service instructeur ADS (Application du Droits des Sols) de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

Monsieur le Maire rappelle que conformément à l'article 17 de la loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience, dite « loi climats et résilience », depuis le 1^{er} janvier 2024, la police de la publicité des enseignes et pré-enseignes relève des prérogatives des maires, y compris dans les communes qui ne sont pas régies par un Règlement Local de Publicité (RLP).

Lors de la conférence des maires du 16 avril 2024, les maires ont décidé de conserver la compétence de la police de la publicité mais ont opté pour une instruction communautaire des demandes de publicité extérieure.

Un projet d'avenant de convention définissant les modalités de fonctionnement du service instructeur ADS a été approuvé en conseil communautaire le 28/05/2024.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :

- De confier l'instruction des dossiers de demandes de publicité extérieure au service communautaire ;
 - D'approuver l'avenant à la convention relative au fonctionnement du service instructeur ADS ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Délib 2024-035 : aide financière accordée en complément du FUL

Le maire informe le conseil municipal que la commission communale d'actions sociales a été saisie par l'assistante sociale dans le cadre du dispositif FUL pour une dette d'énergie d'un administré. Après étude la commission s'est prononcée favorable en date du 20/06/2024 pour un abondement du FUL à hauteur de 322,61 € afin de couvrir le montant de la dette auprès d'EDF.

Le conseil prend connaissance de la demande et approuve la décision du CCAS et autorise la commune à régler la somme de 322,61 € directement à EDF.

Le maire informe l'assemblée que le marché de l'appel d'offres du SIRIS pour les travaux de chauffage de l'école -mairie a été attribué. Le cahier des charges est établi par CAP LOIRET.

Commissions :

Voirie :

- La commande de panneaux de signalisations et directionnels est livrée et vérifiée montant de 3 011 € TTC.
- Le fossé de la rue de la Petite Forêt a été curé par l'entreprise Caillat montant 720 € TTC. A vérifier si la fuite d'eau ne proviendrait pas de l'étang d'à côté.
- Intervention de l'entreprise Caillat pour travaux de terrassement suite au trou qui s'était formé sur l'accotement de la voirie rue de la Petite Forêt au niveau du petit pont de la rigole (facture à venir)
- Une partie de la route de Châtenoy, planifiée dans le programme voirie de la 3CFG, a été refaite.
- Il reste des trous à boucher mais plus assez d'enrobé. Demande de devis à faire à Vauvelle pour effectuer un passage 1 à 2 fois par an pour boucher les nids de poule.
- Remise à niveau de calcaire sur les trottoirs à prévoir dans le bourg

Travaux :

- Projet futur aménagements Bourg et Grignon : réunion avec Mme Rougeot du CAUE et rencontre en cours avec plusieurs entreprises pour propositions d'installations de jeux et mobiliers
- Réunion de la commission prévue le 25/07 pour étudier les divers devis reçus pour les travaux suivants :
 - Réfection de la couverture du petit garage, gouttières mairie et hangar communal
 - Travaux électriques sur les bâtiments communaux
- La passerelle enjambant la rigole pour atteindre le city stade et l'aire de jeux a été posée par l'entreprise Exeau TP (Comme demandé dans la convention passée avec le département, la prestation de l'huissier pour un constat avant et après travaux s'élève à 305 € et la prestation du géomètre s'élève à 816 €)
- Eglise : les travaux avancent bien et devraient s'achever en septembre. Un grand nettoyage est à prévoir et une animation à l'hiver.

Divers :

- Archives : destruction effectuée coût 630 €
- Visite de la commune par Madame la Préfète et Monsieur le Sous-préfet le 05/08/2024, en attente du programme
- Le département aménage un parking pour les visiteurs de l'étang du Gué des Cens avec un cheminement piétons jusqu'à l'étang
- Exercice crue prévu par le département en date du 26/09
- Devis demandé à Jourdain pour poser un lampadaire en bas de rue du Grand Sauvage
- Demande du relais des 3 écluses pour autorisation de décorer et poser des voiles de tricot urbain qui seraient fabriqués par le petit groupe de tricoteuses se retrouvant au relais

Fin de la séance à 21h30

Prochain conseil prévu le 20/09/2024